

**M 480 – 14.05**

**Motion du Conseil municipal de Vernier du 13 mai 2014**

relative à l'objet suivant

**POUR QUE VERNIER DEVIENNE COMMUNE PARTENAIRE DE LA CHARTE DES JARDINS ET DU PROGRAMME NATURE EN VILLE**

Le Conseil municipal, par 31 OUI, soit à l'unanimité,

**invite le Conseil administratif à**

- 1 engager la Commune dans le programme Nature en ville de l'État de Genève ;
- 2 inscrire la Commune de Vernier comme partenaire de la Charte des jardins ;
- 3 appliquer sur les espaces verts de la Commune les pratiques d'entretien de la Charte ;
- 4 poursuivre son soutien à la Charte et sa promotion auprès des habitants.